MOT DU GENERAL Louis SYLVAIN-GOMA, SECRETAIRE GENERAL DE LA CEEAC A L'OCCASION DE LA SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD

ENTRE

LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
(CEEAC)

ET

LE SECRETARIAT DE LA STRATEGIE INTERNATIONALE DE PREVENTION DES CATASTROPHES DES NATIONS UNIES
(ONUSIPC)

EN VUE

D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE CADRE DES ACTIVITES DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES EN AFRIQUE CENTRALE

Cancun, Mexique le 07 décembre 2010

Excellences Messieurs les Ministres des Etats membres de la CEEAC en charge de l'Environnement,

Madame la Représentante du Sous-Secrétaire général des Nations Unies en charge de la Réduction des Risques de Catastrophes,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forets de l'Afrique Centrale (COMIFAC),

Mesdames et Messieurs les Experts des Etats membres de la CEEAC,

Mesdames et Messieurs;

Comme vous le savez, nous sommes réunis présentement en vue de la poursuite de la Concertation de Messieurs les Ministres des Etats membres de la CEEAC, venus prendre part aux travaux de la 16ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Nous remercions Leurs Excellences Messieurs les Ministres d'avoir autorisé, qu'en prélude à cette Concertation, se déroule la brève cérémonie de signature du Protocole d'Accord entre le Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale **(CEEAC)** et le Secrétariat de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes des Nations Unies **(ONUSIPC)** en vue d'une Assistance Technique dans le cadre des activités de Réduction des Risques de Catastrophes en Afrique Centrale.

Madame Helena MOLIN VALDES, Représente en cette circonstance **Madame Margareta WAHLSTRÖM**, Sous-Secrétaire général des Nations Unies en charge de la Réduction des Risques de Catastrophes.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La problématique de la Réduction des Risques de Catastrophes, nous le savons tous, reste d'actualité malgré les diverses Conventions et Cadres mondiaux en la matière.

En effet, s'inspirant de la 3ème Session Ordinaire du Sommet de l'Union Africaine tenue à Addis Abeba en Ethiopie en juillet 2004, qui a favorablement accueillie la Stratégie Régionale Africaine de Réduction des Risques de Catastrophes, élaborée en collaboration avec le NEPAD, la BAD et le Système des Nations Unies, l'Afrique Centrale n'est pas restée en marge de ce processus.

La 13ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernements tenue en octobre 2007 à Brazzaville en République du Congo, a adopté la politique générale de la sous-région en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles, et donné mandat au Secrétariat général de la CEEAC pour sa mise en œuvre. Cette politique consacre deux de ses douze axes à la gestion des risques de catastrophes et aux changements climatiques.

L'occasion a été donnée au Secrétariat général de la CEEAC, de déployer une mission d'exploration et d'évaluation à Goma au Nord Kivu en République Démocratique du Congo, suite à l'éruption du Volcan Nyamulagira.

La cérémonie de ce jour est le couronnement d'une collaboration fructueuse entre la CEEAC et le Secrétariat de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes des Nations Unies (ONUSIPC) à travers le Dispositif Global de Réduction des Risques et de Relèvement (GFDRR) de la Banque Mondiale qui a commencé depuis 2009 par l'apport à la CEEAC, d'une assistance technique toute particulière pour le renforcement de son cadre institutionnel et l'intégration de la réduction des risques de catastrophes dans ses projets et programmes.

Permettez-moi de saisir cette opportunité pour remercier l'ONUSIPC et la Banque Mondiale pour leur soutien sans faille à l'arrimage progressif de ces nouveaux défis du développement aux projets et programmes de la sous-région, et de solliciter leur appui constant au renforcement et à la continuation ininterrompue de l'assistance, tant au plan technique que financier.

Je vous remercie